

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/054

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

05.11.2020

Date d'Affichage

19.11.2020

Objet de la Délibération

Signature d'une convention cadre
avec le Département pour la
réalisation d'un plateau sur la
RD65.

L' an deux mille vingt, le douze novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA.

Absents : M. LOUBEAU.

Mme VITRICE procuration à Mme Degeilh,

Secrétaire : M. SUC

Monsieur le Maire expose le projet de création par la commune d'un débouché sur plateau traversant implanté sur la route départementale n°65 Route de la Salvetat.

Ce projet est motivé par une opération de 24 lots individuels à bâtir en construction libre et 2 macro-lots destinés à recevoir 10 logements sociaux au total, située au Sud de la RD65, autorisé par PA n° 031 188 19 X0003 du 20/02/2020.

Un aménagement de sécurité type **carrefour sur plateau traversant** a été sollicité par la commune et le Secteur Routier Départemental de Muret. Le coût estimé est de 20 000 € H.T. Cet aménagement étant à effectuer sur une voie départementale, il convient de signer avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne une convention cadre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise M. le Maire à signer la convention cadre avec le Département correspondant à cette opération, et tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich,

